

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

8 mai 2019, cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945

La cérémonie du 8 mai réunissait pour la première fois les habitants de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois. Mais on retiendra que cette année, au-delà de l'hommage rendu à tous ceux qui se sont mobilisés pour combattre le nazisme et mettre fin à la guerre, ce fut l'occasion d'honorer Jean-Marc Deffaisse qui a quitté ses fonctions de Chef du centre de secours de Châtillon.



La cérémonie fut bien sûr orchestrée par nos musiciens **Serge Baude, René Brugier et Jean-Pierre Pellini** : après la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des armées, **Eric Vanoni** prend la parole :

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens, C'est un plaisir et un honneur de présider cette première cérémonie officielle de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois. J'ai à mes côtés le Conseil Municipal, mes adjoints et madame le Maire de la commune déléguée de Treschenu-Creyers. Depuis le 1er janvier Châtillon-en-Diois et Treschenu-Creyers ne font qu'un et c'est unis que nous célébrons ce 8 mai 2019



Christiane Puech le relaie :

Ce n'est que le 2 mars 1953 que ce jour est déclaré férié pour célébrer le 8 mai 1945 considéré comme la date de la fin de la deuxième guerre mondiale en Europe, date de la capitulation des armées du 3e Reich, dans le quartier général des alliés à Reims. Cette date du 8 mai est aussi celle où l'Histoire célèbre une héroïne de la défense de la patrie Jeanne d'Arc (...)

Eric Vanoni :

J'aimerais évoquer ces héros du quotidien que sont nos pompiers volontaires, ces hommes et ces femmes qui de manière altruiste et au péril de leur vie, portent secours à la population. Je veux (...) rendre un hommage tout particulier au Lieutenant **Jean-Marc Deffaisse** que j'appelle à sortir du rang.

Aujourd'hui, c'est un 8 mai pas comme les autres pour Châtillon, puisque nos valeureux pompiers ont changé de chef de centre et que c'est désormais Mathieu Vanoni qui assurera cette responsabilité. Et oui, après plus de 20 ans (depuis le 1er février 1997), les moustaches héroïques de notre cher Jean-Marc Deffaisse ne vibreront plus à l'appel de la sirène ou aujourd'hui du bip certes plus efficace mais qui prive la population de ce rappel de l'activité de notre centre de secours...



N'oublions pas que c'est en 1866 que fut autorisée la création des pompiers à Châtillon... Comme de tradition je me dois d'évoquer la carrière de notre ami Jean-Marc. Rassurez-vous, je ne ferai pas la liste exhaustive des interventions auxquelles il a participé, ni des manœuvres qu'il a dirigées, ni des formations qu'il a conduites pour le centre de Châtillon ou dans le département...

Jean-Marc Deffaisse est né à Die et déjà tout gamin, comme beaucoup d'enfants il était fasciné par les



soldats du feu et les camions rouges. Ce Diois qui a exercé avec passion et talent le métier de chauffeur tout permis ... a épousé une Châtillonnaise de souche, Gabrielle Sauvet. C'est dans notre village que le couple s'installera. En 1986, il s'engage comme pompier volontaire et rejoint le centre de secours de Châtillon, placé à l'époque sous les ordres du lieutenant **Jean-Claude Genin**.

Choisir de devenir Pompier volontaire, n'est pas un acte anodin. Cela doit forcer notre reconnaissance et nos remerciements ! Cet engagement pour porter secours à ses concitoyens, parfois au péril de sa vie est l'expression d'un sens particulier du devoir. Jean-Marc est un homme d'honneur et de dévouement que ce soit en tant que pompier ou que père de famille et même dans des moments particulièrement difficiles, il a pris sur lui d'assumer sur tous les fronts. Ce sens de l'engagement et des responsabilités, Jean-Marc l'a aussi exprimé en tant que conseiller municipal sous le deuxième mandat de maire de Jacky Reysset .

Son investissement personnel, mais aussi ses qualités humaines, appréciées de nous tous, seront reconnues par la hiérarchie des soldats du feu :

- *Le 14 décembre 1989 il devient caporal*
- *Le 14 juillet 1990 il est promu sergent*
- *Le 20 juillet 1994 il accède au grade d'adjudant*
- *Le 1^{er} février 1997 il se verra confier les responsabilités de chef de centre*
- *Le 1^{er} juillet 1999 il sera promu adjudant-chef*
- *Le 1^{er} janvier 2008 il est nommé Major*
- *et c'est le 1^{er} juin 2013 qu'il deviendra lieutenant.*

Voilà les étapes de cette carrière au service des Châtillonnais.

Jean-Marc, te voilà aujourd'hui à la retraite chez les pompiers comme dans la vie civile ; retraite bien méritée, même si ta forme physique te permettrait de continuer ! En t'honorant aujourd'hui, le Conseil Municipal a voulu t'exprimer les remerciements de la population pour ta carrière mais aussi pour l'engagement de ceux que tu as commandés pendant plus de 20 ans.

Nous te remettons symboliquement ces trois paquets : - Le premier cadeau est un clin d'œil à l'enfant que tu as été. - Le deuxième te permettra de continuer une activité sportive - et le troisième, tu le partageras avec ton épouse car être conjoint de pompier est aussi une forme d'engagement avec son lot de solitude et d'inquiétude quand l'être cher est en intervention.

Jean Monthel prend la suite :

En commémorant ce 8 mai 1945, nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux qui ont perdu leur vie durant cette dernière guerre mondiale, que ce soient les soldats morts pour la France, les résistants du Vercors (...) qui ont payé un lourd tribut pour déstabiliser de l'intérieur l'occupation allemande, les français et les indigènes de nos colonies de l'époque qui vinrent grossir les rangs des armées alliées pour les débarquements de Normandie et de Provence et qui chassèrent l'ennemi au-delà du Rhin.

Si le 8 mai 1945 marque la date de la victoire des Alliés ... sur l'Allemagne nazie et marque la fin de la deuxième guerre mondiale en Europe, il ne marque pas la fin de la deuxième guerre mondiale qui continue dans le Pacifique jusqu'en septembre 1945. Voilà ce que nous dit la grande Histoire !

Anne Roiseux, Maire déléguée de Treschenu-Creyers :

Quand le 8 Mai 1945, les cloches des Nonières, d'Archiane, de Bénevisse, de Menée et de Châtillon-en-Diois sonnèrent à pleine volée, ce fut pour les habitants de nos villages un soulagement, des cris de joie et la liesse populaire. Même si ce moment tant attendu ne pouvait effacer quatre années de souffrances et de privations, ni faire oublier cette guerre, la mobilisation, la débâcle, les fils et frères emprisonnés en Allemagne, ni le régime de Pétain et l'ignominie de la collaboration ...

Cette période c'est aussi celle d'une jeunesse entrée en résistance. Pour la petite histoire il faut savoir que parmi ces résistants à l'ennemi, certains ont continué à faire partie de la vie locale. Pour n'en citer que quelques-uns :

Serge Basset (le frère d'Yvette Dinville/Kubnick) qui malheureusement est mort tué par une patrouille allemande, habitait Châtillon avec sa sœur et sa mère. Brin d'Azur, surnom donné à l'oncle d'Erik Maillefaud, que j'ai eu le plaisir de connaître enfant après la guerre et que mon père visitait dès qu'il



arrivait à Châtillon l'été. Guy Reboulleau qui est resté à Châtillon a épousé Renée Aventure ; ils ont été longtemps les propriétaires de l'hôtel restaurant du Dauphiné et ont eu trois enfants Marc, Annie et Michel toujours fidèles à Châtillon. Et un certain Jacques Delmas dont le nom de résistant était Jean Dumas qui a ainsi rencontré et épousé à Châtillon une certaine Suzy Bompard et qui sont devenus mes parents !

Bernard Ravet :

Pour le Diois et le Vercors rappelons ces terribles événements de Juillet 1944 : dès le 19 juillet la reprise en main du secteur par les Allemands et les massacres que l'on sait. À partir du 4 août les Allemands quittent les lieux (...) Et c'est le 20 août que les premiers chars américains ... passent à Die et le 21 à Châtillon. Pour les habitants, même libérés, la guerre n'est pas finie (...) Le discours du 25 août du général de Gaulle avec son "Paris libéré" marque tous les esprits : la fin de la guerre est proche.

L'ambiance est comme celle de tout village français : une population soulagée par la fin de la guerre mais inquiète (...) Au quotidien il faudra réapprendre à vivre ensemble et certaines cicatrices dans la vie de nos villages sont douloureuses (...) même si on peut lire dans l'ouvrage du Pasteur

Monod :

"L'unanimité de Châtillon dans sa lutte, la communion de tous dans la résistance et l'épreuve épargneront à notre bourgade les tristesses douloureusement nécessaires ailleurs de l'épuration. Puisse cette unanimité d'âme rester un lien entre tous dans les bons comme dans les mauvais jours..."

74 ans après, cette journée de commémoration de la paix retrouvée entre la France et l'Allemagne, doit aussi nous rappeler ce travail de reconstruction, de relation entre nos deux nations qui a conduit à la construction de l'Europe...

Eric Vanoni conclut :

Que ce 8 mai soit pour nous tous un symbole de paix, d'humanisme et surtout d'espoir, d'espoir dans notre jeunesse et dans un monde meilleur.

Vive la Paix, Vive la Jeunesse, Vive la République, Vive la France, Vive L'Europe.



Après la cérémonie un apéritif a été servi en l'honneur de Jean-Marc Deffaisse à la salle Kubnick. Tout un chacun a pu le féliciter autour d'un buffet bien garni, avec entre autre un camion de pompier habillé de jambon. Quant à notre maire, Eric Vanoni, il a pu souffler ses 66 bougies à cette occasion!



Jean-Marc Deffaisse et son prédécesseur Jean-Claude Genin

18 mai 2019 Lâcher de 2 Gypaètes barbus

Il y a beaucoup de monde rassemblé ce jour aux Nonières pour l'événement. Les jeunes de "Graines d'éleveurs", mobilisés pour la défense de la race bovine "Villars de Lans", sont chargés d'animer la journée. Ils prennent la parole pour expliquer leur souhait d'organiser eux aussi un lâcher de Gypaètes. Pour se financer, ils organisent le Gyp'Art, vente d'œuvres d'art représentant le gros oiseau. Ce sont eux qui avec les enfants de la classe CM1-CM2 de l'école de Menglon, accompagnés par leur enseignante Isabelle Chaffois (Regroupement pédagogique de Châtillon-Menglon), ont donné leur nom aux 2 gypaètes qui vont être lâchés aujourd'hui : Mistral et Elvio.



Anne Roiseux, maire déléguée de Treschenu-Creyers rappelle que les premiers lâchers avaient eu lieu il y a 10 ans ici même.

Eric Vanoni, maire de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois, se souvient que c'est en juillet 2018, lors d'un lâcher de Gypaètes que l'idée de la fusion entre les communes de Treschenu-Creyers et Châtillon-en-Diois avait germé. Il insiste sur le retour du Parc dans le



Diois notamment avec sa participation en août prochain au Festival Arts et Vigne. Il souligne l'importance du projet pédagogique qui a impliqué la classe

CM1-CM2 d'Isabelle Chaffois. Enfin le président



du parc, Jacques Adenot et le sénateur Bernard Buis interviennent, avant que les 2 vedettes de la journée ne soient présentées au public. On demande le silence pour ne pas les effrayer ! Bruno Cuerva présente Mistral un peu timide, originaire d'Autriche, et Benoît Betton Elvio originaire d'Espagne, qui se tient bien droit ! Pour des poussins de 3 mois ce sont déjà de gros oiseaux ! Ensuite ils rejoignent leur cage pour être emmenés sur le site d'envol de Tussac. Là au bout d'environ un mois, ils pourront prendre leur élan et rejoindre dans le ciel leurs congénères. Ils sont encore à Tussac à la date de parution de ce numéro de l'écho : vous pouvez les voir en direct grâce à une caméra :

<http://www.parc-du-vercors.fr/webcam/WebcamGypaete.html>

Souhaitons-leur une longue vie, d'échapper à tous

les dangers et de s'intégrer dans notre vaste monde.



Les Gypaètes barbus sur leur vire à Tussac

Nouvelles de la bibliothèque municipale

Cette année, le festival du polar de Saillans a proposé à 6 bibliothèques de participer au jury du prix Anguille sous Roche : Saillans, Crest, Chabrillan, Grâne, Luc en Diois et Châtillon en Diois.

À la bibliothèque de Châtillon une dizaine de lecteurs ont lu les 6 titres en lice.

C'est le 15 juin à Saillans que le prix sera décerné.

Du vendredi 14 au dimanche 16 juin, vous pourrez rencontrer les 6 auteurs à plusieurs occasions. Près de nous :

- Patrick Delperdange, auteur de "L'éternité n'est pas pour nous" à la bibliothèque de Luc en Diois vendredi 14 juin à 17h,
- Jean-Yves Martinez, auteur de "Les enchaînés" à la bibliothèque de Châtillon dimanche 16 juin à

10h30.

Tous les auteurs participeront à des tables rondes samedi 15 juin après-midi à Saillans, avant la remise du prix à 18h30.

Le samedi après-midi à Saillans, vous pourrez aussi assister à un spectacle, regarder une expo, résoudre des casse-têtes, et fouiner pour trouver des BD Polars d'occasion !

Le programme complet : www.anguillesousroche.fr ou sur les dépliants disponibles dans la bibliothèque ou les commerces.



Annnonce : Marché d'été le 23 juin 2019

C'est bientôt l'été et son marché ! Venez nombreux à l'appel d'Art'Star, promis il fera beau !

Recherche d'informations sur la mine de Menglon

La mine de Zinc de Menglon a joué un grand rôle dans la vie de Menglon et Châtillon-en-Diois entre 1888 et 1903. À une époque qui avait été marquée par la crise du Phylloxéra et celle du ver à soie, la mine a été une opportunité de travail pour beaucoup.

Un petit groupe de travail s'est réuni autour de René Joanin et Josée Marchand à Menglon pour faire une synthèse des éléments déjà rassemblés par plusieurs personnes dont Daniel Orand et d'autres. Les Archives de la commune de Menglon, les archives

départementales, des informations du BRGM ont déjà pu être recueillies.

Le groupe recherche toute information sur cette mine. Aucune photo de l'époque n'a pu être identifiée ! Par ailleurs, il serait intéressant de pouvoir photographier et inventorier tout objet qui proviendrait de la mine (éléments de rail, wagonnet, pic de mineur, etc).

Si vous avez des informations, merci de contacter l'Écho de Châtillon :

Par mail : echochatillon@mairie-chatillonendiois.fr

Par téléphone : 04 74 21 25 64

Merci d'avance !

23 mai 2019, Assemblée Générale du Club de l'Adoux

L'Assemblée Générale du Club de l'Adoux s'est déroulée au camping de l'Hirondelle en présence de Eric Vanoni, Maire de la commune nouvelle de Châtillon.

Sur les 55 adhérents qui composent le club, 33 participaient à cette réunion et 42 au repas qui s'en suivait. Les finances du club sont bonnes et permettent d'appréhender l'avenir avec sérénité, malgré la poursuite de la baisse des adhérents, moins 7 depuis l'exercice antérieur.

Le rapprochement avec le Club Le Pied de la

Vallée, de Menglon, engagé l'année dernière, amène des retombées enrichissantes pour les 2 clubs. C'est cette année au tour du club L'Amitié du Troisième Age, de Treschenu/Creyers, de se rapprocher de Châtillon et de participer aux activités annuelles du Club de l'Adoux : le voyage autour du lac de Serre-Ponçon, avec visite de l'abbaye de Boscodon et du Muséoscope du lac, se déroulera jeudi 13 juin et la journée ludique, sportive et conviviale au Clos des Lilas le 27 juin.

De nouvelles activités, plus culturelles, seront proposées cette année aux adhérents du Club de l'Adoux après création d'une université du temps libre intitulée Cultur'Adoux.

Après un vote à l'unanimité, le Conseil d'Administration a composé son nouveau bureau :

- Président Frédéric Faure, adjointe Martine Knopes
- Secrétaire Daniel Delfils, adjointe Martine Valade
- Trésorier Serge Valade, adjointe Bernadette Audra

Après le repas concocté par le restaurant de l'Hirondelle, la belote et la pétanque ont repris leurs droits.

Le Président du Club de l'Adoux

11 et 18 mai 2019 : Le théâtre des Fruits de la Vie

Si vous avez raté cette soirée inoubliable, rendez vous le mardi 6 août à 20h15 pendant le Festival Arts et Vigne.



Encore une fois la troupe des Fêlés de Châtillon nous a fait passer une bonne soirée. Avec "un beau salaud", une pièce de Pierre Chesnot, les spectateurs nombreux ont pu rire aux dépens de personnages bien campés par des acteurs en verve. Nos amateurs révèlent chaque année un talent surprenant ! La mise en scène, réalisée avec l'assistance d'Alin Curtet, ne manquait pas de rythme pour faire se

succéder les quiproquos et les situations scabreuses. Finalement notre beau salaud s'en tire plutôt bien ; c'est un vrai salaud !

Tout ce travail, il ne faut pas l'oublier, est pour la bonne cause d'aider des associations de soutien à des enfants malades et leur famille. Cette année les bénéfices seront reversés à l'association "Les projets de Benj" et à l'IME de Fontlaure.

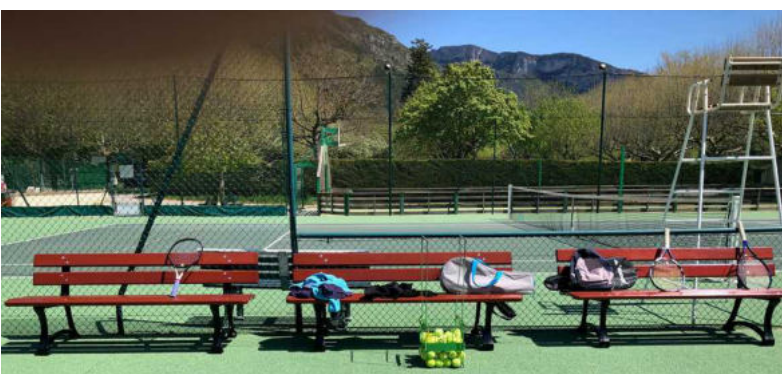


Nouvelles du tennis club de Châtillon-en-Diois

Merci, trois fois merci ! Pourquoi trois fois merci me direz-vous ?

En premier lieu la photo ci-dessous répond en partie à votre question : En effet trois bancs neufs ont été généreusement offerts au Tennis Club par la municipalité afin de remplacer ceux en plastique vandalisés sur les courts, vous vous en souvenez certainement.

Le Tennis club que j'ai l'honneur de présider et tous ses membres remercient Monsieur le Maire et son conseil municipal pour ce geste !



Le second merci s'adresse à René Joanin des Boidans, adhérent au club, qui m'a prêté main forte pour monter les bancs. Il avait préalablement réparé les chaises d'arbitres dont les plateaux des sièges devenaient dangereux, car fort usés par le

temps. Cela nécessitait une remise en état, il l'a fait. Mon troisième merci s'adresse à ceux qui, dans leur bêtise et envie de dégradation, ont saccagé nos bancs. En effet grâce à leur forfait, plus bête que méchant, nous disposons d'un matériel de grande qualité en remplacement.

Ils méritaient toutefois une punition. Il se dit depuis toujours « Qui aime bien châtie bien ».

Le terme châtier vous paraît peut-être fort sachez que son vrai sens va davantage dans l'idée de l'amélioration que de la punition.

Le tennis Club continue de vivre avec son école de tennis et les adultes qui se retrouvent avec plaisir sur les courts.

Annnonce : Le samedi 8 Juin de 09h30 à 12h, la Fête du Tennis reprend ses droits. Nous recevons tous les enfants du canton licenciés ou non licenciés à partir de 6 ans pour tout à la fois une initiation et des jeux avec une collation en fin de matinée (prêt de matériel et balles)

Infos: 0674 395 975 / 0475 211 173 / 0475 216 875

Le Président du Tennis Club
Roland Covarel



Châtillons de France et d'ailleurs

Comme chaque année en cette même période le Conseil d'Administration des "Châtillons de France et d'Ailleurs" est reçu par le Maire et quelques élus de la ville qui aura le privilège courant octobre 2019 d'accueillir les différents Châtillon et leurs représentants pour la rencontre annuelle. Cette année la ville qui s'est portée volontaire est notre voisin Châtillon Saint Jean. Cet autre Châtillon drômois avait déjà, en 1999, reçu ses autres congénères si je puis dire, et ce sera donc à nouveau la fête "20 Ans Après" sans pour autant plagier Alexandre Dumas et ses "Trois mousquetaires".

Le 11 mai, le Maire, Gérard Führer, et son premier adjoint, Pascal Regazzoni, nous reçoivent à la Mairie dès 10 heures du matin. Cette réunion a un double but :

- Préparer d'une part l'Assemblée Générale de l'association
- Préparer la future rencontre qui se déroulera les 19 et 20 Octobre 2019.

Le Président de l'association, Dominique Schott, en l'absence de Serge Genart Trésorier, fait le point sur les finances de l'association évoquant l'aide apportée lors de la dernière manifestation à Châtillon les Sons le plus petit Châtillon de France (100 habitants).

Le Maire de Saint Jean nous présente les modalités de ces deux journées qui comprendront outre la soirée de gala et l'A.G. une ou deux visites pour



faire connaissance avec la ville et ses alentours. La proximité (102 Km) de Châtillon Saint Jean devrait inciter les élus de notre village et quelques Châtillonnais à participer à cette manifestation de qualité. J'aurai l'occasion dans un prochain Echo de

présenter plus complètement la teneur de ces deux jours et les conditions de réservation proposées.

Roland Covarel

À propos des chats errant

Rappel : Article L211-27 Modifié par Ordonnance n°2010-18 du 7 janvier 2010 - art. 3 (code rural).

Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde au sens de l'article L. 211-11 de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection des animaux mentionnée à l'alinéa précédent.

Les chats errants ont tendance à proliférer. Ne les nourrissez pas ou alors adoptez-en un ! Le maire a la responsabilité de veiller à leur non prolifération ; cela a un coût pour le contribuable.

Une convention tripartite associant la Mairie de Châtillon-en-Diois, l'association "L'école des chats" et les vétérinaires de Die M. Arnaud Rosset et Mme Marie Grelewicz, permettra de stériliser chaque année des chats afin de limiter leur population.

La prolifération du chat



Rappel : pour recevoir l'Echo

1) Pour recevoir l'Echo par mail et en couleur (le plus pratique !) : Il suffit d'envoyer un message vide à l'adresse suivante :

abonnement-echo-subscribe@mairie-chatillonendiois.fr

Vous serez alors abonné automatiquement et pourrez vous désabonner tout aussi automatiquement.

Votre adresse ne sera communiquée à quiconque. La liste est modérée : vous ne recevrez pas de courriers indésirables.

2) Téléchargement ou lecture à partir du site web de la Mairie :

<http://www.mairie-chatillonendiois.fr>

Aller sur le menu Informations municipales, puis sur Echo de Châtillon.

Le site de la mairie de Châtillon-en-Diois ne collecte aucune donnée personnelle.

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD